

Tempête au ministère

Une forte mobilisation des archéologues

Ce jour, des assemblées générales se sont tenues à Metz, Poitiers, Bron, Pessac, Pézenas, Besançon, Limoges. Hier, les agents de Besançon ont interpellé Nicole Pot.

Des agents de Bretagne, Centre, Ile-de-France, Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Bourgogne et Alsace sont montés à Paris, et ont occupé ce jour le musée du quai Branly, jusqu'à 15h30, heure à laquelle ils ont voté l'évacuation du musée*.

En régions, les DRAC de Midi-Pyrénées et de PACA ont été occupées ainsi que la direction inter-régionale de Grand Est Nord. Pratiquement, tous les grands chantiers de GSO ont été arrêtés.

Un refus de négociation du ministère

Face à une mobilisation importante, le conseiller social du ministre a pris la lourde responsabilité de ne pas tenir la réunion initialement prévue ce jour et donc de ne communiquer aucune proposition concrète à l'intersyndicale. Cerise sur le gâteau, il s'est même offusqué du dépôt d'un préavis de grève le jour d'une négociation importante et a remis la réunion à lundi matin.

Bilan des courses, le dialogue social a pris 72 heures de retard.

Dans ces conditions, nous invitons tous les agents à se réunir en assemblées générales dès mardi matin pour prendre connaissance du résultat des négociations

Restons vigilants

Paris, le 8 décembre 2006

*Pour la Tour Eiffel, c'est pas nous, ... pour l'instant !

Besançon le 8 décembre 2006

Communiqué

Les agents présents de la Base de Besançon réunis en assemblée générale s'associent au mouvement de grève nationale.

Nous reconnaissons l'avancée sociale significative constituée par le projet de résorption de la précarité à l'INRAP. Néanmoins, il est indispensable que les critères de recrutement soient équitables et ne se limitent pas à des choix administratifs, mais prennent également en compte les situations personnelles.

Il subsiste toujours le problème majeur du plafonnement du nombre d'emplois. Vu la prévision d'activité en Franche-Comté pour 2007, et le sous-effectif chronique qui perdure depuis plusieurs années, il est certain que nous ne pourrons assurer nos missions correctement. Et d'autant moins que le phénomène n'est pas dû à une situation régionale particulière, mais est d'une envergure nationale.

La titularisation d'un maximum de CDD est une étape indispensable, mais insuffisante. En conséquence, nous demandons un déplafonnement à 2000 ETP, pour pouvoir mener à bien les futures opérations archéologiques.

PEZENAS, le 8 décembre 2006

COMMUNIQUÉ

Les agents CDD ET CDI réunis ce jour à la base de Pézenas, en accord avec l'intersyndicale exigent de leurs autorités de tutelle :

— La **Cdisation de tous les CDD prioritaires** sans exception et sans préjudice des postes ouverts au POA 2006

— Une répartition géographique des nouveaux agents tenant compte de leurs vœux d'affectation ainsi que de leur implantation/implication professionnelle

— Le **déplafonnement** des emplois autorisés pour 2007 à hauteur des besoins réels de l'INRAP (pour exemple : 70 CDD sont actuellement embauchés en Méditerranée et 110 à 120 prévus en janvier).

Nous attendons également du repyramidage qu'il règle des situations insoutenables où des agents de catégorie 2 exercent de longue date des fonctions d'encadrement sans aucune reconnaissance et ne se cantonne pas à créer un sentiment d'injustice accru chez les agents.

COMMUNIQUÉ

Les Agents INRAP, réunis en AG à la D.R.A.C. de Midi-Pyrénées, exigent que les engagements du Ministère de la Culture soient respectés concernant le Plan de Résorption de la Précarité de l'Établissement à savoir que 400 postes équivalent temps plein CDI soient créés.

Par ailleurs, les agents demandent :

- Que les personnes recrutées soient « CDIsées » sur la résidence d'affectation la plus proche de leur domicile familial ;
- Que les « CDIsations » se basent sur de vrais critères sociaux c'est-à-dire sur la base du calcul de l'ancienneté cumulée AFAN/INRAP ;
- Que les agents soient recrutés dans la catégorie la plus haute qu'ils ont exercée ;
- Le déplafonnement pour 2007, à hauteur de 2000 ETP pour faire face à l'activité à venir ;
- Que de vrais plans de recrutements soient mis en place dans les années à venir pour assurer nos missions de service public.

Les Agents INRAP en grève qui occupent la D.R.A.C. Midi-Pyrénées

[CULTURE] occupation de la DRAC

Monsieur le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le domaine de l'archéologie préventive. La loi ratifiée en 2003, qui modifie conséquemment celle de 2001 mais confirme la responsabilité de l'Etat en matière de gestion du patrimoine archéologique, entraîne d'importantes difficultés pour les professionnels de l'archéologie des services déconcentrés du Ministère de la Culture comme de l'Etablissement public INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

Ces difficultés concernent deux domaines distincts.

Le premier domaine, qui peut être qualifié de social, touche la précarité chronique que connaissent plusieurs archéologues sous CDD de la région et ce, depuis de nombreuses années. Ces agents n'ont aucune perspective de progression de carrière alors qu'ils occupent des emplois permanents dans l'établissement. Ces cas régionaux, loin d'être isolés, sont la déclinaison locale d'un phénomène national. Des négociations ont lieu actuellement sur ce sujet, mais les propositions du Ministère ne permettront pas à l'INRAP de remplir ses missions de service public, entraînant l'allongement des délais d'intervention.

Les autres difficultés relèvent du domaine de la discipline archéologique (politique régionale de prescription archéologique, régulation, moyen de l'INRAP en région, mise en œuvre des diagnostics, articulations des prérogatives des services de l'Etat avec celles relevant de l'INRAP, etc. . .).

La situation actuelle, non contente de générer des dysfonctionnements entre services publics, induit également un climat d'incompréhension auprès des aménageurs et du public qui tend à décrédibiliser l'action de l'Etat en région en termes de gestion du patrimoine archéologique.

Devant l'urgence de cette situation, nous vous informons que nous sommes en grève ce jour pour être entendu par le Ministre de la Culture, dans le cadre des négociations actuelles au sujet du volume d'emploi et de la résorption de la précarité à l'INRAP.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre parfaite considération.

Les Agents INRAP de Midi-Pyrénées en grève.

Assemblée générale du 8 décembre 2006, à Poitiers

Les 14 agents de l'INRAP (CDI et CDD) réunis à Poitiers exigent :

- le déplafonnement à hauteur de 2000 ETP,
- le respect par le Ministère de ses engagements :
 - CDIation de 350 à 400 nouveaux agents en 2007,
 - 24 postes ouverts en 2006 (en + des CDI accordés par le Ministère pour 2007)

Bron le 8/12/06

Communiqué

Les agents de Rhône-Alpes-Auvergne exigent du ministère et de la Direction de l'INRAP qu'ils honorent leurs engagements du 13 novembre 2006 en matière d'emploi :

- **400 CDIations nettes**, à la hauteur des besoins permanents, à savoir 24 postes en 2006 et 350 à 400 CDIations en 2007

Afin d'assurer leurs missions, ils exigent également :

- Un déplafonnement à hauteur de **2000 ETP** inscrits au budget 2007

COMMUNIQUÉ

Metz, base de Méric, le 7 décembre 2006

Suite au préavis de grève déposé par l'intersyndicale, une assemblée générale rassemblant 29 personnes s'est tenue en fin de journée à la base de Méric.

Les agents ont voté à l'unanimité la tenue d'une journée de grève pour le 8 et la réalisation d'actions au niveau local.

Ils exigent :

1-Un plan de CDIation à la hauteur des engagements du ministère, c'est-à-dire la création de 350 à 400 postes, ceci dans les plus brefs délais.

2-Le déplafonnement des ETP pour l'année 2007. Il doit être soit augmenté pour atteindre 2000 ETP, soit ajusté en cours d'année. Seul le déplafonnement permettra de réaliser les opérations prescrites par les SRA, celles-ci étant nécessitées par l'aménagement croissant du territoire.

Centre archéologique de Limoges Chantier de l'Evêché Limoges

Les agents de l'INRAP du Centre archéologique de Limoges et du Chantier de l'Evêché à Limoges, réunis en assemblée générale ce jour, dans le cadre de la journée d'action du 8 décembre 2006 exigent :

- Un plan de résorption de la précarité à hauteur minimum de **400 ETP CDI**. Comme convenus précédemment par le ministre.
- Un budget 2007 permettant de satisfaire aux besoins de l'établissement et d'augmenter le plafond d'emploi autorisé à **2000 ETP**

Les agents de l'INRAP travaillant en Limousin, restent vigilants et mobilisés ,afin d'obtenir au plus tôt satisfaction.

Les agents de Limoges.

La section CNT-CCS Inrap Limoges, le 8 décembre 2006

AIX-EN-PROVENCE, le 8 décembre 2006

COMMUNIQUE

de l'assemblée générale des agents INRAP-PACA en grève à la DRAC

Devant les nouvelles propositions du ministère (319 ETP CDI au titre de la résorption de la précarité et volume de 1803 ETP autorisés pour 2007), une vingtaine d'agents de l'Inrap ont répondu à l'appel à la grève de l'intersyndicale afin de rappeler au ministre et à la direction de l'Inrap leurs engagements de mi-novembre, à savoir « 350 à 400 créations par avenant de contrat », sans tenir compte des 24 postes prévus en 2006.

Nous continuons à revendiquer le déplafonnement des autorisations d'emploi à 2000 ETP pour faire face à nos missions en 2007 et la création de 400 ETP CDD.

Les problèmes d'emploi et de recrutements sont particulièrement criants en PACA.

- 30% de l'effectif opérationnel perdu en 5 ans
- Activité archéologique insignifiante au regard du volume de l'aménagement du territoire.

Le niveau de protection du patrimoine est extrêmement variable sur l'ensemble du territoire national, où les régions Paca, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne et Alsace font figures de lanternes rouges. A la sous-prescription des services archéologiques de l'Etat répond le sous-effectif chronique des agents de l'Inrap .

Continuons à exiger le respect de la loi 2001 sur l'ensemble du territoire

Continuons à exiger une égale répartition des postes par région

**Pour cela, exigeons le déplafonnement des autorisations d'emploi à 2000
ETP minimum pour 2007.**

GRAND SUD-OUEST

PESSAC, vendredi 8 décembre 2006

COMMUNIQUE des Agents d'Aquitaine

Une Quinzaine d'agents d'Aquitaine réunis à 13 heures en Assemblée Générale : CCD opérationnels, Chômeurs, CDI opérationnels, CDI administratifs

Ont pris connaissance de l'avancement des travaux relatifs à la CDisation.

Le plan de résorption de la précarité proposant 319 CDisables est inacceptable dans l'état actuel des besoins.

Nous demandons au Ministère et à la direction générale de l'INRAP d'honorer leurs engagements :

soit 400 ETP CDI pour 2007 en sus des 24 postes déjà acquis pour 2006 mais non pourvus à ce jour

Pour répondre au plan de charge 2007, il faut obtenir un déplafonnement à hauteur de 2000 ETP.

Les agents réunis en AG ont décidé de demander un rendez-vous au Préfet de Région Aquitaine et de faire parvenir un courrier aux aménageurs afin de les alerter des difficultés inéluctables de mise en place des opérations archéologiques faute de moyens humains suffisants.

Nous restons mobilisés jusqu'aux décisions du déplafonnement d'emploi qui seront votées au Conseil d'Administration le 13/12/2006 et des critères de CDisation qui seront retenus lors du CTP du 12/12/2006.

RESTONS TOUS MOBILISES

Communiqué

Ce mercredi 6 décembre, 20 agents CDD et CDI se sont réunis sur la fouille du Parking Jean-Jaurès à Nîmes.

Nous nous déclarons très préoccupés par les informations qui prévoiraient une révision à la baisse des ouvertures de postes en CDI et la mise en place de modalités de recrutement discutables. En parallèle, la réduction non négligeable du volume d'ETP CDD liée à ces ouvertures de poste, si elle était effective, conduirait inévitablement à un allongement des délais d'intervention, à l'annulation de certaines prescriptions, sans parler des conséquences au niveau humain.

Nous restons donc vigilants. Dans l'attente des négociations qui se tiendront le mardi 12 décembre entre le ministère de la Culture, l'intersyndicale et la direction de l'Inrap, nous nous tenons prêts à participer la semaine prochaine au mouvement de grève reconductible.

COMMUNIQUE DE PRESSE

ARCHEOLOGUES EN COLERE

Les 15 et 16 novembre, l'intersyndicale SGPA-CGT, SUD-Culture-Solidaires, SNAC-FSU, CFDT-Culture et CNT-CCS déposait un préavis de grève pour la résorption de la précarité et le renforcement des effectifs de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie.

Pour mémoire, les agents précaires (CDD) de l'INRAP représentent actuellement plus de 23 % des effectifs.

Le manque de personnel entraîne un allongement considérable des délais d'intervention d'archéologie préventive.

Alors que le Ministère de la Culture s'était engagé à stabiliser 350 à 400 précaires, c'est aujourd'hui un plan revu à la baisse et portant sur environ 300 agents qu'il entend imposer. D'autre part, il s'oppose à la nécessaire augmentation des effectifs.

Les personnels de l'INRAP, soutenus par l'intersyndicale, exigent que le Ministère tienne ses engagements.

Pour manifester leur colère, ils sont aujourd'hui en grève reconductible et occupent le Musée du Quai Branly et plusieurs sites du Ministère en régions tandis que de nombreux chantiers de fouilles ont stoppé le travail.

Ils revendiquent la « CDIisation » de 400 précaires et un renforcement à hauteur de 200 agents des effectifs de l'institut.

Paris, le 8 décembre 2006

Contacts Intersyndicale :

Roland IRRIBARIA : 06.27.40.24.26

Victorine MATAOUCHEK : 06.33.19.46.42

Christophe RANCHE : 06.73.73.29.42

Olivier BLAMANGIN : 06 .80.38.24.89